



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RFI

Question écrite n° 105265

Texte de la question

M. Éric Jalton souhaite attirer l'attention M. le ministre de la culture et de la communication sur la disparition prochaine de la rédaction créole de Radio-France internationale (RFI). En effet, la direction de cette radio souhaite fermer définitivement sa rédaction créole et arrêter de fait, le magazine d'information « Kreyôl palé Kreyôl konprann », une émission hebdomadaire de trente minutes dont l'existence remonte à 1985. Cette émission, unique tant dans sa forme que dans son contenu, permet de suivre, (outre l'actualité française, l'actualité caribéenne), et de faire le lien entre les douze millions de créolophones dispersés dans le monde, en leur donnant largement la parole. Pour justifier sa décision, la direction de RFI évoque des difficultés budgétaires. Or, dans le même temps- elle lance non pas un, mais deux nouveaux programmes en langues haoussa et swahili. Visiblement, certains à Radio-France Internationale considèrent que consacrer, ne serait-ce que trente minutes par semaine à la langue créole, sur un réseau mondial et sur internet, est inutile. Cette attitude montre le mépris que l'on porte aux créolophones certes, mais aussi à celles et ceux qui sont simplement animés de l'envie de se tenir informés de ce qui se passe en Guadeloupe, Martinique, Guyane, Haïti, Sainte-Lucie, Dominique, etc. Certes, d'autres médias internationaux tels : La voix de l'Amérique (USA), Radio Havane (Cuba) et la BBC (GB), diffusent plusieurs fois par jours des émissions sur et pour la Caraïbe et sa diaspora - ce qui prouve l'intérêt de ces pays pour l'identité créole et le monde caribéen. Mais seule R.F.I. porte la voix des créolophones francophones et avec eux, une autre vision du monde. Par conséquent, supprimer l'émission « Kreyôl palé Kreyôl konprann », et plus globalement fermer la rédaction créole de RFI, est un non-sens selon lui. Au contraire, pense-t-il, il faudrait augmenter la durée de l'émission, voire même en créer d'autres, diffusées non plus une fois par semaine, mais plusieurs fois par jour, car le créole est une langue à part entière dont la pérennisation passe irrémédiablement par la préservation des espaces où elle peut s'exprimer librement. C'est la raison pour laquelle il lui demande instamment de se manifester fermement sur cette question auprès de la direction de RFI, afin que la voix créole demeure et continue à retentir aux quatre coins de la planète.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105265

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 9965